

# CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION BALFOUR



Foreign Office,  
November 2nd, 1917.

Dear Lord Rothschild,

I have much pleasure in conveying to you, on behalf of His Majesty's Government, the following declaration of sympathy with Jewish Zionist aspirations which has been submitted to, and approved by, the Cabinet.

"His Majesty's Government view with favour the establishment in Palestine of a national home for the Jewish people, and will use their best endeavours to facilitate the achievement of this object, it being clearly understood that nothing shall be done which may prejudice the civil and religious rights of existing non-Jewish communities in Palestine, or the rights and political status enjoyed by Jews in any other country."

I should be grateful if you would bring this declaration to the knowledge of the Zionist Federation.

On ne peut pas dire que l'évolution actuelle de la situation au Moyen Orient va vers une simplification ! Maître Maurice Buttin, président du CVPR PO, qui connaît fort bien les problèmes du sud de la Méditerranée, organise opportunément un colloque à l'occasion du centième anniversaire de la « Déclaration Balfour ». À défaut du pouvoir d'intervenir, vous avez la possibilité d'être informés :

\*\*\*\*\*

Le samedi 9 décembre 2017, de 9 h à 17 h,  
le CVPR PO organise au Palais du Luxembourg, salle Monnerville (117places)  
15 ter rue de Vaugirard 75006 Paris, un colloque sur le thème  
**LE DENI DE PALESTINE**

Cent années de « déclaration Balfour » 1917/2017

Parmi les intervenants : Mmes Nurit-Peled ; Véronique de Keyser ; Nadia Awad ; Wadad Kochen-Zebib.  
Mrs : Jamal Zahalka (député palestinien à la Knesset, leader du parti Balal) ; Thomas Vescovi ; Ludovic Mergen ;

Alain Gresh ; Dominique Vidal ; Bernard Ravenel ; Pierre

Stambul

L'INSCRIPTION PREALABLE EST OBLIGATOIRE et DEVRA NOUS PARVENIR AU PLUS TARD  
LE 4 DECEMBRE

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et sans le versement par courrier des frais correspondants.

Il est strictement interdit de recevoir de l'argent sur place.

Bulletin à envoyer au CVPR PO à l'adresse ci-dessous

Nom Prénom .....

Adresse.....

Code..... Ville.....

Tél. .... Courriel.....

Participera au colloque : oui / non

- Adhérents au CVPR PO à jour de leur cotisation 2017 : 15 €. pour les frais liés à la venue des intervenants et pour recevoir les ACTES.

- Non adhérents au CVPR PO : 15 €. pour les frais liés à la venue des intervenants, et 10 € en plus pour recevoir les ACTES, s'ils le souhaitent.